

Nombre de membres en exercice: 11		Séance du 10 juillet 2020
Présents : 9		L'an deux mille vingt et le dix juillet l'assemblée régulièrement convoquée le 02 juillet 2020, s'est réunie sous la présidence de Aurélie LANIO
Votants: 11		Sont présents: Aurélie LANIO, François LECESTRE, Arlette FIEVÉ, Martine ROHAUT, Sylviane CHAUVET, Daniel LEGROS, Guillaume LAMBERT, Damien CONUS, Sylvie HOUGA
		Représentés: Julien OKERMANS pouvoir à Guillaume LAMBERT Et Dimitri BERNARD pouvoir à Aurélie LANIO
		Excuses:
		Absents:
		Secrétaire de séance: Sylviane CHAUVET

Madame le Maire demande à l'assemblée l'ajout d'un point à l'ordre du jour : acquisition d'un véhicule communal. Accepté à l'unanimité

1 / Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 15 juin 2020 à l'unanimité

2 / Désignation du délégué et de trois suppléants en charge de procéder à l'élection sénatoriale

Le Conseil municipal doit désigner au scrutin secret et à la majorité absolue, un délégué et trois suppléants au sein du collège électoral qui sera chargé de procéder à l'élection sénatoriale partielle organisée le dimanche 27 septembre 2020.

Madame Sylviane CHAUVET a été élue déléguée. Mesdames Arlette FIEVÉ, Sylvie HOUGA et Monsieur Daniel LEGROS ont été élus suppléants.

3 / Acquisition d'un véhicule communal

Madame le Maire fait part au Conseil municipal de la nécessité d'acquérir un véhicule étant donné que le Ford transit ne passe plus au contrôle technique.

Deux propositions de véhicule électrique sont présentées au Conseil municipal, à savoir :

- Un peugeot partner d'occasion utilitaire électrique avec batterie pour un coût de 13 990 € garantie 12 mois
- Un reault kangoo neuf électrique pour un coût de 10 844.96 € (avec location de batterie 61.12 € HT/mois sur 84 mois comprenant garantie et entretien)

Une subvention de 3000 € sera sollicitée auprès du SDEY.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte la proposition concernant le véhicule reault kangoo et autorise le Maire à signer tous les documents afférents à cette affaire.

/ Questions diverses :

- ✓ Madame le Maire informe les élus du congé accordé aux employés pour le pont du 14 juillet.
- ✓ Madame le Maire et François LECESTRE rencontreront Madame VANNIER concernant la sécurité du virage route de Sery. Daniel LEGROS suggère la matérialisation de pointillés dans le virage après le pont. Guillaume LAMBERT propose l'installation d'un miroir au niveau du stop route de Sery.
- ✓ François LECESTRE a représenté la commune au sein du Conseil Communautaire du 10 juillet 2020. Il en donne le compte-rendu :
Monsieur BOILEAU, Adjoint à la mairie de Chablis a été élu Président de la communauté de communes Chablis Villages et Terroirs.
Monsieur GENDRAUD et Madame VAILLANT, Maire de Chablis ont été élus 1er et 5eme vice-président.
Trois représentants de l'ancienne intercommunalité « Entre Cure et Yonne » ont été élus en tant que vice-président :
Madame JOUBLIN, Maire de MAILLY LA VILLE, vice-présidente aux finances et à l'administration générale.
Monsieur FRANCK, Maire de VERMENTON, vice-président à la mobilité, aux logements et aux voies douces

Monsieur BASTE, Adjoint au Maire de PREGILBERT, vice-président à l'environnement, aux déchets, énergies nouvelles

Il est à noter que Monsieur VALERA, Maire de SAINTE PALLAYE a échoué de peu pour la vice-présidence à l'assainissement.

Une abstention importante a marqué ce scrutin, montrant l'existence d'une défiance au regard de cette communauté élargie au Chablisien.

- ✓ Madame le Maire informe de la possibilité des conseillers municipaux de s'inscrire dans les commissions intercommunales.
- ✓ François LECESTRE indique que dans le cadre des travaux d'enfouissement électrique, quelques modifications sont à l'étude sous réserve d'éventuelles contraintes budgétaires. La consultation des plans du réseau électrique datant de 2009 nous a permis de mettre en évidence une boucle en attente permettant l'installation à moindre frais d'une nouvelle potence couvrant une zone d'obscurité.
- ✓ Martine ROHAUT évoque le pot du 14 juillet : Madame le Maire explique que compte-tenu de la crise sanitaire, il s'avère difficile d'organiser une manifestation pour le moment.
- ✓ Guillaume LAMBERT souhaite savoir où en est le dossier de l'alarme de la chambre « handicapé ». Madame le Maire présente le devis de l'entreprise SICLI d'un montant HT 1 305.44 €. Elle a sollicité une remise commerciale, restée sans réponse à ce jour.
- ✓ Arlette FIEVÉ demande un arrêté de circulation en fonction des travaux d'enfouissement des réseaux rue de la Fécauderie.
- ✓ Daniel LEGROS demande la remise des aiguilles au barrage.

Séance levée à 20h00

Ainsi fait et délibéré à Bessy-sur-Cure, jour, mois et an ci-dessus

Le Maire,
Aurélié LANIO.



Martine ROHAUT

François LECESTRE

Guillaume LAMBERT

Dimitri BERNARD

Sylviane CHAUVET

Damien CONUS

Daniel LEGROS

Arlette FIEVÉ

Sylvie HOUGA